

SYNOFF

ACTU

SEPTEMBRE
2025

**SYNERGIE
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ
DU SYNDICAT
SYNERGIE-OFFICIERS

MGP

PSC : OÙ TROUVER DES INFOS ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire la Mutuelle Générale de la Police (MGP) a été retenue à l'issue d'un appel d'offres pour gérer notre contrat collectif. Elle sera accompagnée, dans cette mission, par la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) qui assurera la couverture des agents en poste à l'étranger.

Pour rappel, la protection sociale complémentaire en santé est un dispositif collectif et obligatoire, cofinancé par le ministère qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Elle se substituera à votre contrat actuel de complémentaire santé, sauf si vous êtes dans une situation ouvrant droit à une dispense d'adhésion. Pour faciliter cette transition, un espace dédié a été mis à votre disposition sur le portail [actionsociale.mi](#), sur lequel vous trouverez des informations détaillées ainsi qu'une foire aux questions régulièrement actualisée.

Une formation de courte durée est également proposée sur la plateforme FORMI pour vous aider à comprendre la réforme de la PSC.



DES OFFICIERS AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE LA POLICE NATIONALE



Le site Masécurité représente une initiative majeure dans la simplification des démarches pour le grand public sur les questions de la sécurité du quotidien. Lancé en 2022, ce portail en ligne vise à offrir un accès intuitif pour les usagers en quête d'informations, d'orientation ou désireux de signaler des agissements répréhensibles

La Division de l'Accueil Numérique de la DNSP incarne le renouveau de l'institution policière dans sa mission d'accueil au public et bien plus encore en développant ou permettant l'accès à des services en ligne portés pour certains par d'autres directions (Police Rendez-vous, PEL , 17Cyber, THESEE, OTV...).

Le site Masécurité représente une initiative majeure dans la simplification des démarches pour le grand public sur les questions de la sécurité du quotidien. Lancé en 2022, ce portail en ligne vise à offrir un accès intuitif pour les usagers en quête d'informations, d'orientation

ou désireux de signaler des agissements répréhensibles. Souhaitant apporter un soutien aux services opérationnels en orientant le public, simplifiant la prise en charge mais également en apportant à chaque policier et gendarme une banque d'informations et de coordonnées, Masécurité a pour objectif d'être un support utile à chaque collègue au service du public.

Accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap ou ayant une faible aisance numérique, le portail est disponible en français et en anglais, et via une application mobile, garantissant ainsi une accessibilité maximale. Il permet un accompagnement personnalisé 24/7 en 130 langues, avec une prise en charge rapide via le tchat.

Depuis son lancement, Masécurité a connu un succès croissant. En 2024, le site a enregistré 5,2 millions de visites, avec un taux de recommandation de 94% parmi les usagers. Ces chiffres témoignent de la pertinence et de l'efficacité de cette offre numérique, qui continue de se développer et de s'améliorer pour répondre aux besoins des utilisateurs. Au sein de ce dispositif, l'officier de Police y occupe une place essentielle. Deux commandants de Police sont à la tête des 2 plateformes nationales de tchat qui sont adossées au site. L'une implantée dans les Yvelines (78), dirigée par Violaine PHILYS-DORE, particulièrement en charge des violences sexuelles, sexistes et conjugales ainsi que du cyberharcèlement, l'autre généraliste, dirigée par Olivier DURAND et implantée en

Quand bien même l'environnement est à forte empreinte numérique, la place de l'humain reste une valeur essentielle en termes de sens policier et d'empathie, le tout nourri par la richesse de la diversité des parcours professionnels des effectifs qui composent ces deux plateformes.

Gironde (33). Quand bien même l'environnement est à forte empreinte numérique, la place de l'humain reste une valeur essentielle en termes de sens policier et d'empathie, le tout nourri par la richesse de la diversité des parcours professionnels des effectifs qui composent ces deux plateformes.

Ces postes offrent des missions nouvelles et font appel à de nouvelles compétences pour l'officier de police qui s'inscrit ainsi pleinement dans l'air du temps du numérique.

Les chefs de plateforme de tchat jouent un rôle crucial dans le fonctionnement et l'efficacité du portail Masécurité.

Ils gèrent ainsi :

- **L'équipe de tchat**

Environ 40 effectifs répartis en 4 brigades de jour et de nuit travaillant en cycle et assurant une prise en charge rapide et efficace des demandes des utilisateurs.

- **La formation et le développement**

ils sont responsables de la formation continue des opérateurs, garantissant ainsi une qualité de service constante et une mise à jour régulière des compétences.

- **L'amélioration des processus**

Les officiers travaillent en collaboration avec l'équipe projet à l'optimisation des processus en veillant à leur adaptation au métier « police » qui reste une préoccupation majeure au même titre que l'expérience usager.

- **L'analyse et la transmission des données**

Ils analysent les données de performance du tchat (qualité rédactionnelle, qualité d'empathie, qualité de captation et d'obtention d'informations précises et exploitables) pour identifier les points forts et les axes d'amélioration, permettant ainsi une adaptation aux besoins des usagers, ainsi qu'aux besoins des services traitants. Ils veillent également à la transmission des informations recueillies pour s'assurer que les destinataires soient les plus appropriés pour une prise en compte opérationnelle adaptée.

- **Le support technique**

En cas de dysfonctionnement ou de problème technique, les chefs de plateforme assurent le lien avec l'équipe projet en charge du site, les responsables des serviciels pour les signaler et faire procéder le cas échéant à des mesures correctives afin d'assurer la continuité du service et la satisfaction des utilisateurs.

En quelques chiffres, Masécurité c'est, pour l'année 2024 :

- 5.2 millions de visiteurs sur le site
- 24 683 tchats à la PNAV
- 183 188 tchats pour la plateforme d'accueil de Bordeaux, dont 11 088 signalements liés aux stupéfiants.

PLAN QUALITÉ RH : SYNERGIE-OFFICIERS ACTIF POUR UN MEILLEUR SERVICE AU QUOTIDIEN

SYNERGIE-OFFICIERS participait à un groupe de travail dans le cadre de l'élaboration du « Plan Qualité RH » au sein de la DGPN. À cette occasion, le retard dans la mise en paye des avancements d'échelons était notamment abordé : En effet, dans le cadre de ce plan, un indicateur a été mis en place et vise à améliorer le délai de la mise en paye. Il a été constaté que le délai entre la prise en compte de l'arrêté et la mise en paye sont très variables d'un SGAMI à l'autre ou d'un corps à l'autre.

En outre, il est à noter que le paramétrage du logiciel DIALOGUE impose un délai de 3 mois. En effet, concernant les avancements d'échelon, les arrêtés collectifs sont édités à « trimestre échu ».

Face à ce constat, SYNERGIE-OFFICIERS interrogeait l'administration sur :

- La possibilité de modifier le paramétrage initial du logiciel et réduire ce délai de 3 mois. Il était pris note de cette remarque et la question allait être posée aux concepteurs du logiciel.
- La possibilité de mettre en place de la signature applicative dans le Système d'Information dans les Ressources Humaines pour éviter les parapheurs qui devraient contribuer à réduire les délais.

Par ailleurs, cette rencontre permettait à notre organisation syndicale de mettre en avant plusieurs points :

- Le délai conséquent de la régularisation de la paye à l'occasion du passage au grade de Commandant, les trop-perçus ISSP prélevés parfois avec 2 ans de retard, le non-versement automatique de l'indemnité compensatrice
 - Concernant l'entrée des futurs officiers à l'ENSP, SYNERGIE-OFFICIERS rappelait la nécessité que leurs arrêtés d'échelon à venir soient pris de manière prioritaire vu que leur indice est gelé au 1^{er} septembre, à leur entrée en école.
 - Le manque d'uniformisation de pratiques entre les SGAMI. L'interprétation des textes en vigueur et les pratiques professionnelles différaient d'une région à l'autre, ayant pour conséquence une réelle rupture d'égalité entre agents.
- Après plusieurs mois de discussion, la DGPN vient de finaliser et valider ce plan « pour un meilleur service au quotidien ». Trois axes majeurs ont été définis afin de le mettre en œuvre et ce, autour d'une gestion administrative et financière plus efficace, un accompagnement renforcé des agents et des procédures modernisées et simplifiées.
- SYNERGIE-OFFICIERS tient à souligner la très bonne initiative de ce « Plan qualité RH » et espère vivement que les améliorations promises dans le traitement des officiers soient visibles à court terme.

DES NOUVELLES DE L'ENSP



Comme chaque année, les officiers de l'ENSP Cannes-Écluse ont pris part à l'incontournable défilé du 14 juillet qui revenait cette année sur l'avenue des Champs-Élysées.

Ce sont donc au total 54 officiers stagiaires de la 30^e promotion (51 défilants dont 3 à la garde au drapeau et 3 réservistes) qui ont été mis à l'honneur.

Les entraînements se sont déroulés du 30 juin au 13 juillet sur le site militaire de SATORY (78). Cette séquence a été ponctuée de deux temps forts, la présentation des défilants Police devant le DGPN, et la cérémonie de la Police Nationale qui s'est déroulée sur le site de VELIZY (78).

Après plusieurs jours d'entraînements rigoureux et une répétition générale le 11 juillet, les officiers stagiaires de la 30^e promotion ont rendu une magnifique prestation le 14 juillet lors de la descente de l'avenue mythique des Champs-Élysées.

Félicitations aux officiers stagiaires de la 30^e promotion et aux formateurs de l'ENSP qui ont dignement représenté l'ensemble de la 30^e promotion mais aussi tous les officiers du corps de commandement.

FLASH

↓ INFO



Le MG2 2025 a été diffusé.

Comme à l'accoutumée, chaque délégué de SYNERGIE-OFFICIERS est à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter au mieux.

N'hésitez pas !

Enfin, après plus de deux ans sans avancées notables pour le corps de commandement et ce, en dépit des engagements pris à l'occasion de la LOPMI, la DRHFS a repris les travaux sur les abondements IRPD et allocations chefs de service.

Après de nombreuses semaines de dialogue social, SYNERGIE-OFFICIERS a obtenu la création et l'implantation de ces indemnités sur des postes à très fortes responsabilités (transfert de poste du CCD vers le CC notamment). L'arrêté liste est en cours de rédaction.